



Fonds Louis Gaston Payet

FONDS DE DOTATION DU DISTRICT DES HAUTS-DE-SEINE DE FOOTBALL

FONDS DE DOTATION
LOUIS-GASTON PAYET

PRÉSENTATION DES COMPTES D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2025

Sommaire :

- MÉTHOLOGIE**
- COMPTE DE RÉSULTAT**
- BILAN**
- ANNEXES**

Période : 01 Janvier 2025 – 31 décembre 2025

MÉTHODOLOGIE

- La clôture comptable est faite selon les principes et les normes comptables de référence au moment de sa réalisation (mars 2026) et selon le PCG en vigueur au 31 12 2025.
- Le plan comptable utilisé est une version simplifiée du PCG 2024 dédié au Fonds de Dotation (cf. ci-dessous)

PLAN COMPTABLE UTILISÉ

N° compte	Banque
102400	Fonds propres sans droit de reprise
103400	Fonds propres avec droit de reprise
102700	Fonds propres - Dotation Consomptible
102790	Dotation Consomptible affectée au cpte de resultat
106700	Réserves affectées aux Dotations Consomptibles
106800	Réserves libres - Facultatives
110000	Report à nouveau crébiteur
119000	Report à nouveau débiteur
120000	Résultat Excédentaire de l'exercice
119000	Résultat Défécitaire de l'exercice
441700	Subvention d'exploitation a recevoir
467000	Autres comptes débiteurs ou créditeurs - DIVERS
467010	Comptes débiteurs ou créditeurs - D92
467010	Comptes débiteurs ou créditeurs - Membres CA
471000	Débiteur Divers
486000	Charges constatées d'avance
512000	Banque - Crédit Mutuel
613000	Location
623800	Don de mécénat - Dotation Projet
625600	Frais de Mission
627000	Services Bancaires
740000	Subvention d'exploitation
757000	Quote part des dotations Consomptibles virée au compte de résultat
758000	Produits de gestion

ANALYSE

1) Faits marquants

L'année 2025 est le deuxième exercice d'activité du Fonds Louis Gaston Payet (dit « FLGP »). Il porte sur une durée effective de douze mois).

Au cours de cette période, Le Fonds « FLGP » reçoit des dotations de la part du District de Football des Hauts-de-Seine (dit « District 92 »).

Il y a deux types dont voici le détail et les montants :

- Dotation de subvention de fonctionnement pour 3700 € (trois mille sept cent euros)
- Dotation d'appel à projet 2025 pour 5000 € (cinq mille euros)

Au cours de l'exercice 2025, Le Fonds « FLGP » attribue 5000€ (cinq mille euros) de dotations à quatre projets associatifs qui se décomposent comme suit :

- Asso. « 1^{er} de Cordée » : 1000€ (mille euros)
- Asso. « Enfants de la balle » : 1000€ (mille euros)
- Asso. « UNAPEI 92 » : 1000€ (mille euros)
- Asso. « CIDFF 92 » : 2000€ (deux mille euros)

Par ailleurs à l'issue de l'exercice de 2024, le Fonds FLGP a dégagé un excédent de résultat d'activité de +3129,27€ (trois mille cent vingt neuf euros et vingt sept cents). Le Conseil d'Administration a décidé d'affecter ce résultat excédentaire comme suit :

- Affectation de 20% en Réserves soit +625,85 € (six cent vingt cinq euros et quatre-vingt cinq cents)
- Affectation de 80% sur les Fonds de Dotation d'appel à projet 2025 soit +2503,42 € (deux mille cinq cent trois euros et quarante deux cents)

2) Le Bilan

Au 31 décembre 2025, Les fonds associatifs de FLGP s'élèvent à +22724,85€ (vingt deux mille sept cent vingt quatre euros et quatre vingt cinq cents). Ils s'analysent comme suit :

- a) Les fonds associatifs non distribuables d'un montant + 15000€ (quinze mille euros).
- b) Les réserves de dotation distribuables pour un montant net de +3541,16€ (trois mille cinq cents quarante et un euros et seize cents) qui se décomposent ainsi :
 - La dotation reçue du District de Football 92 pour l'appel à projet de l'année 2025 (+5000€) et de la somme des dotations affectées au compte de résultat (-5000€) au titre des projets dotés sur l'année 2025,
 - Le solde de dotation non affecté en 2024 pour +1037,74€ (mille trente sept euros et soixante quatorze cents)
 - L'excédent de résultat d'activité de 2024 affecté au fonds d'appel à projet à concurrence de 80% soit +2503,42 € (deux mille cinq cent trois euros et quarante deux cents)
- c) Les Réserves et RAN soit +625,85 € (six cent vingt cinq euros et quatre-vingt cinq cents) qui correspondent à 20% de l'excédent du résultat d'activité 2024.
- d) Le résultat net de l'exercice 2025 pour un montant de +3557,84€ (trois mille cinq cent cinquante sept euros et quatre vingt quatre cents).

Le Fonds FLGP n'a aucun actif immobilisé inscrit au bilan du 31.12.2025

Au 31 décembre 2025, le montant net des dettes du Fonds FLGP s'élève à 1000 €. Elle est constituée de :

- Dette Asso. CIDFF Hauts de Seine : 1000 € (mille euros) solde de dotation non versé (versement prévu en janvier 2026)

Au 31 décembre 2025, l'actif bancaire du Fonds FLGP s'élève à +23701,87€ (vingt trois mille sept cent un euros et quatre vingt sept cents) dont +15000€ (quinze mille euros) d'apport initial.

3) Le Compte de Résultat

Au 31 décembre 2025, le résultat d'exploitation s'élève à +3386,47€ (trois mille trois cent quatre vingt six euros et quarante sept cents), versus +3129,27€ en 2024.

Les principaux produits s'élèvent à +3700€ (trois mille sept cent euros) et sont constitués de la subvention de fonctionnement reçue (cf ci-avant).

Les principales charges d'exploitation s'élèvent à -313,53€ (trois cent treize euros et cinquante trois cents) et sont constituées de frais de gestion de compte bancaire et de frais informatiques d'hébergement.

A noter : les dotations pour appel à projet qui apparaissent dans le résultat d'exploitation ont un effet à somme nulle. Le montant de -5000€ (moins cinq mille euros) correspondant aux dotations versées sur des projets 2025 apparait dans les charges d'exploitation. Cette somme est totalement neutralisée par un montant de +5000€ (plus cinq mille euros) dans les produits d'exploitation sur la rubrique 'Dotation consommable virée au compte de résultat'.

Au 31 décembre 2025, les résultats Financier s'élève à +171,37€ (cent soixante onze euros et trente sept cents) pour les intérêts des produits de placement. Et le résultat Exceptionnel du Fonds FLGP est nul (zéro euro).

Le résultat net de l'exercice 2025 du Fonds FLGP s'élève à +3557,84€ (trois mille cinq cent cinquante sept euros et quatre vingt quatre cents) versus +3129,27€ en 2024.

COMPTE DE RÉSULTAT

Libellé			Rappel	Montant	
	En euro	Détail	du 31 12 2024	Détail	du 01 01 2025
Produits d'exploitation					
Dotation et Subvention perçues			7 662,26 €		8 700,00 €
Subvention reçue /Fonctionnement		3 700,00 €		3 700,00 €	
Dotation consommable virée au cpte de résultat		3 962,26 €		5 000,00 €	
Produit divers			- €		- €
Total produits d'exploitation			7 662,26 €		8 700,00 €
Charges d'exploitation					
Dotation versée sur des projets 2024			- 3 962,26 €		- 5 000,00 €
PATRONAGE SAINT LOUIS DE GARCHES	-	1 462,26 €			
LECTURE JEUNESSE	-	1 000,00 €			
SENSATIONS INCLUSIVES	-	1 500,00 €			
ASSO 1er de Cordée				- 1 000,00 €	
ASSO ENFANTS DE LA BALLE				- 1 000,00 €	
ASSO UNAPEI 92				- 1 000,00 €	
ASSO CIDFF 92				- 2 000,00 €	
Informatique et Hébergement	-	57,07 €			- 241,81 €
Réception et Restaurant	-	491,10 €			- €
Services Bancaires	-	22,56 €			- 71,72 €
Total charges d'exploitation			- 4 532,99 €		- 5 313,53 €
Résultat d'EXPLOITATION			3 129,27 €		3 386,47 €
Produits financiers					
Intérêts perçus sur placement			- €		171,37 €
Charges financières					
Intérêts d'emprunts			- €		- €
Résultat FINANCIER			- €		171,37 €
Résultat EXCEPTIONNEL			- €		- €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			3 129,27 €		3 557,84 €

BILAN

Libellé	en euros	Détail	Rappel Montant NET au 31 12 2024	Détail	Montant NET au 31 12 2025
ACTIF					
Actif Immobilisé					
Immobilisations Nettes			- €	- €	- €
Corporelles		- €		- €	
Incorporelles		- €		- €	
Financières		- €		- €	
Tot Actif Immobilisé			- €		- €
Actif Circulant					
Créances clients et Autres			11,41 €		22,98 €
Banque			21 523,38 €		23 701,87 €
Disponibilité	6 523,38 €			3 913,02 €	
Banque Intérêts courus à recevoir				137,33 €	
Crédit Mutuel - Triplex				4 651,52 €	
Crédit Mutuel - Tonic Croissance				15 000,00 €	
Tot Actif Circulant			21 534,79 €		23 724,85 €
Total ACTIF			21 534,79 €		23 724,85 €
PASSIF					
Fonds Associatifs sans Droit de Réprise					
Dotation Initiale			15 000,00 €		15 000,00 €
Autres Fonds Propres					
Dotation Consomptible NET			1 037,74 €		3 541,16 €
Dotat° Consomptible projet année N	5 000,00 €			5 000,00 €	
Dotat° Consomptible projet solde exercice antérieur				1 037,74 €	
Dotat° Consomptible affectation Excédent 2024				2 503,42 €	
Dotat° Consomptible affectée au cpte de résultat N	- 3 962,26 €			- 5 000,00 €	
Dotation Consomptible Net					
Réserves et Report à nouveau					
Résultat de l'exercice N			3 129,27 €		625,85 €
					3 557,84 €
Total Fonds Propres et Resultat			19 167,01 €		22 724,85 €
Passif Circulant					
Dettes Diverses			2 367,78 €		1 000,00 €
Dettes Diverses	367,78 €			- €	
reste à verser : LECTURE JEUNESSE	500,00 €			- €	
reste à verser : SENSATIONS INCLUSIVES	1 500,00 €			- €	
reste à verser : CIDFF Hauts de Seine				1 000,00 €	
Banque			- €		- €
Tot Passif Circulant			2 367,78 €		1 000,00 €
Total PASSIF			21 534,79 €		23 724,85 €

ANNEXES :

VARIATIONS DES DOTATIONS

	au 01 janv 2025	AUGMENTATION	CONSOMMATION	au 31 Dec 2025
Dotation non consommable			- €	- €
Dotation consommable	1 037,74 €	7 503,42 €	- 5 000,00 €	3 541,16 €
Legs et Dotation	- €	- €	- €	- €
Donation temporaire d'usufruit	- €	- €	- €	- €
Dons manuels hors appel public à la générosité	- €	- €	- €	- €
Dons au titre d'un appel public à la générosité	- €	- €	- €	- €
TOTAL DONS	1 037,74 €	7 503,42 €	- 5 000,00 €	3 541,16 €

(1) *Détail de la consommation de dotation consommable = 5000€*

Délibération juin 2025 : Asso. « 1^{er} de Cordée » : 1 000€

Délibération juin 2025 : Asso. « Enfants de la balle » : 1 000€

Délibération juin 2025 : Asso. « UNAPEI 92 » : 1 000€

Délibération juin 2025 : Asso. « CIDFF 92 » : 2 000€ versés en deux fois une partie en 2025 et le solde en janvier 2026

ANNEXES :

ÉCRITURES D'INVENTAIRE

Aucune dotation de provisions n'est passée dans la clôture.

Deux produits constatés d'avance ont été passés :

- Intérêt sur produit financier placement d'un montant de +137,33 €
- Remboursement à recevoir sur les frais de fonctionnements bancaires pour +22,98 €

ÉVALUATION DU BENEVOLAT ET ACTION ASSIMILÉE

Au cours de l'exercice 2025, le montant total du bénévolat est estimé à 6121,83 € (six mille cent vingt et un euros et quatre vingt trois cents)

Nature de l'Action	Participant	Durée	Valorisation
CA n°1 du 13/02/25	6	1h30	207,00 €
CA n°2 du 09/04/25	9	1h55	396,75 €
CA n°3 du 20/05/25	9	1h50	379,50 €
CA n°4 du 12/06/25	7	1h30	241,50 €
CA n°5 du 26/06/25	7	1h30	241,50 €
CA n°6 du 30/06/25	7	1h55	308,58 €
CA n°7 du 04/11/25	8	1h30	276,00 €
CA n°8 du 10/12/25	8	1h30	276,00 €
Tvx Direction	1	50H00	1 150,00 €
Tvx Secrétariat Généré	1	40H00	920,00 €
Tvx Trésorerie	1	30H00	690,00 €
Etude de dossier	9	5H00	1 035,00 €
			6 121,83 €

Taux horaire chargé

23,00 €

L'assistance en nature et autres prestations diverses perçues à titre gratuits ne font l'objet d'aucune évaluation monétaire.

On recense principalement :

- Mise à disposition de salle de réunion,
- Domiciliation
- Mise à disposition de matériel informatique et d'édition